



Conseil de sécurité

Distr. générale
17 avril 2017
Français
Original : arabe

Lettres identiques datées du 16 avril 2017, adressées au Secrétaire général et à la Présidente du Conseil de sécurité par le Représentant permanent de la République arabe syrienne auprès de l'Organisation des Nations Unies

D'ordre de mon gouvernement, je tiens à vous informer de ce qui suit :

Le 15 avril 2017, des terroristes ont perpétré un crime odieux visant à tuer le plus grand nombre possible de femmes et d'enfants lorsqu'ils ont fait exploser une voiture piégée dans une zone où s'étaient regroupés des autobus et des ambulances transportant près de 5 000 personnes habitant les localités de Fouaa et Kefraya lesquelles se trouvent dans la région de Rachidine, à l'ouest de la ville d'Alep, et sont contrôlées par des groupes terroristes armés soutenus principalement par la Turquie, le Qatar et l'Arabie saoudite.

Ce lâche attentat terroriste a fait plus de 120 morts et 200 blessés parmi par des civils innocents, y compris des femmes et des enfants, et a gravement endommagé des autobus et des ambulances. Si les terroristes ont placé la voiture piégée dans la zone où étaient stationnés les camions qui avaient acheminé des denrées alimentaires destinées aux enfants, c'était pour faire le plus grand nombre de victimes parmi ces derniers et leurs proches.

Les groupes terroristes armés ont poursuivi leur œuvre criminelle en semant la mort et la destruction parmi les habitants de Fouaa et Kefraya, notamment les enfants et les femmes, y compris lorsque ces populations ont fait l'objet de mesures d'évacuation provisoires et nécessaires, après avoir enduré, quatre ans durant, les effets du siège implacable, de la famine et des bombardements incessants imputables aux groupes terroristes armés. Ces agissements auraient inmanquablement provoqué une catastrophe humanitaire si le Gouvernement syrien ne s'était pas obstiné à sauver la vie des habitants des villes susvisées, à briser le siège qui leur était imposé et à atténuer leurs souffrances, en les évacuant temporairement en lieu sûr, notamment vers le centre d'accueil de Jibrine, proche de la ville d'Alep.

L'attentat terroriste susmentionné survient alors même que les terroristes armés et leurs commanditaires mènent une campagne frénétique pour masquer leur impuissance face au succès constant des efforts de réconciliation nationale. Ce constat d'échec les a poussés à entraver l'application de l'Accord portant sur les quatre localités conclu pour lever le siège meurtrier imposé à la population civile de Fouaa et Kefraya, éloigner les éléments armés des villes de Zabadani et de Madaya et ainsi atténuer les souffrances qu'endurent les civils et dont la responsabilité



incombe aux terroristes qui se sont employés à les prolonger en vue d'atteindre leurs objectifs inhumains.

On notera que ceux qui, en particulier dans des pays comme la Grande-Bretagne et la France, se posent en défenseurs des droits de l'homme soucieux de protéger la vie des civils syriens, ont de nouveau fait la preuve de la duplicité et de l'hypocrisie de leurs politiques meurtrières et destructives, en observant le mutisme le plus total face à l'attentat à la voiture piégée qui fait l'objet de notre présente lettre et en omettant de le condamner. Cet attentat ne saurait être considéré comme autre chose qu'un crime de guerre et un crime contre l'humanité venant compléter l'attaque perfide, injustifiée et odieuse que l'Amérique a lancée contre la base aérienne de Chaaëirat en Syrie.

Ce lâche attentat terroriste s'inscrit dans le cadre des actions menées par les groupes terroristes armés et les régimes qui les contrôlent, en riposte aux progrès accomplis par l'Armée arabe syrienne et par ses alliés et aux succès que ceux-ci ont remportés contre Daech, le Front el-Nosra et les autres entités terroristes qui leur sont affiliées, dans de nombreuses régions de Syrie.

Le Gouvernement réaffirme que la communauté internationale doit d'urgence unifier le combat qu'elle mène contre le terrorisme, agir en pleine coordination et en coopération avec les autorités syriennes et renoncer aux tentatives visant à tenter de jeter le doute sur le caractère prioritaire de la lutte antiterroriste ou à feindre de l'ignorer, de sorte que la sécurité et la stabilité puissent être rétablies, en Syrie comme dans l'ensemble de la région et dans le reste du monde.

La République arabe syrienne demande instamment au Secrétaire général et à la Présidente du Conseil de sécurité de condamner l'attentat terroriste criminel susmentionné, d'amener ses auteurs et les gouvernements des États qui arment, financent et abritent des terroristes, notamment la Turquie, le Qatar, l'Arabie saoudite, La France, la Grande-Bretagne et les États-Unis, à répondre de leurs actes et à appliquer pleinement les résolutions du Conseil de sécurité sur la lutte contre le terrorisme, en particulier les résolutions [1267 \(1999\)](#), [1373 \(2001\)](#), [1989 \(2011\)](#), [2170 \(2014\)](#), [2178 \(2014\)](#)), [2199 \(2015\)](#) et [2253 \(2015\)](#) ainsi que la Stratégie antiterroriste mondiale des Nations Unies.

Je vous serais reconnaissant de bien vouloir faire distribuer le texte de la présente lettre comme document du Conseil de sécurité.

L'Ambassadeur,
Représentant permanent
(*Signé*) Bashar **Jaafari**